

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2015

---

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD122

présenté par  
Mme Le Dissez, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« la plate-forme »,

les mots :

« l'installation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.